





L'économie francilienne en bref

LES SOCIÉTÉS DE SERVICES INFORMATIQUES FRANCILIENNES FONT FACE À LA CRISE

Représentant plus de 40 % des établissements français, les SSII franciliennes occupent une place très importante sur le marché français des services informatiques. Le secteur fait depuis plusieurs années preuve d'un grand dynamisme, c'est lui qui crée le plus grand nombre d'emplois de cadres chaque année et les créations d'entreprises y sont nombreuses. Quelles sont les évolutions récentes du secteur ? Comment les entreprises font-elles aujourd'hui face à la crise qui réduit les investissements de leurs clients?

Un poids considérable pour la région-capitale

Avec 28 200 établissements, l'Ilede-France représente 43 % des services informatiques français, et plus de la moitié pour la seule activité de conseil.

Ce sont les établissements de conseil informatique qui sont les plus nombreux en lle-de-France, représentant 52 % des services informatiques franciliens. L'édition de logiciels en constitue 38 %, alors que le traitement de données et l'entretien du matériel ne représentent respectivement que 6 et 4 % des établissements du secteur. Entre 2001 et 2009, le nombre d'établissements dans les

services informatiques a augmenté de 48 %, soit 13 points de plus que dans l'ensemble des services aux entreprises.

Deux activités se sont particulièrement développées : l'entretienréparation, qui a vu son nombre d'établissements augmenter de 77 %, et le conseil informatique (66 %). La loi "Borloo" de 2005 sur les services aux particuliers, instaurant diverses incitations fiscales et sociales, a favorisé la création d'entreprises dans le domaine de l'assistance informatique au domicile des particuliers, ce qui explique en partie la hausse de ces activités. Les établissements d'édition de logiciels ont également progressé,

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

Quatre activités sont analysées dans cette étude, correspondant aux codes NAF suivants (nomenclature 2003)

721Z - Conseil en systèmes informatiques

722A - Edition de logiciels (non personnalisés)

722C - Autres activités de réalisation de logiciels

723Z - Traitement de données

725Z - Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique

Lorsque le terme "services informatiques "sera employé dans cette étude, il désignera l'ensemble de ces 5 activités.

Pour une plus grande facilité de lecture, nous avons regroupé les activités d'édition et de réalisation de logiciels des codes 722A et 722C sous la rubrique " Edition de logiciels ", qui additionne les deux activités.

n° 126 - mars 2010







Evolution par activité du nombre d'établissements franciliens de 2001 à 2009 base 100 en 2001

170 Entretien et réparation 166
150
130 Conseil Edition de logiciels
100 Traitement de données

2005

2006

Source: INSEE, Sirene, au 1er janvier 2009

2008

2009

2007

mais dans une moindre mesure : + 37 %. Seuls les établissements de traitement des données ont connu une baisse (-6 %).

2002

2003

2004

50

2001

Les établissements du secteur des d'lle-deservices informatiques France sont en très grande majorité de petite taille : 81 % d'entre eux ont moins de 10 salariés. Dans le conseil, l'édition de logiciels, et l'entretienréparation, ils sont 90 %. Les entreprises sans salarié sont les plus nombreuses : elles représentent de 58 % du total pour le traitement des données, à 70 % du total pour le conseil. La part des établissements de moins de 10 salariés a baissé de 7 points entre 2001 et 2009 (de 88 à 81 %) alors qu'elle est restée stable dans l'ensemble des services aux entreprises (94 %).

Les établissements de services informatiques sont principalement concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. La capitale compte en particulier un grand nombre d'établissements dans le domaine du traitement données (53 % des établissements de la région), de l'édition de logiciels (43 %), et du conseil en informatique (39 %). L'édition de logiciels est très fortement concentrée sur deux départements : Paris et les Hautsde-Seine, qui représentent près des deux tiers des établissements franciliens d'édition de logiciels.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS LE CONSEIL

En 2009, 185 000 salariés travaillaient dans les services informatiques en Ile-de-France. conseil en informatique concentre à lui seul un peu moins la moitié des effectifs franciliens des services informatiques (47 %), devant l'édition de logiciels (37 %) et le traitement de données. Le traitement données en regroupe 12 % et l'entretien-réparation seulement 4 %. Entre 2001 et 2009. les effectifs du secteur ont augmenté de 8 %.

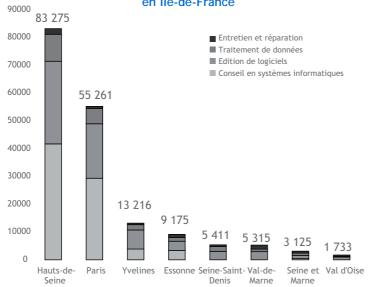
Ce sont les effectifs du conseil qui ont connu la plus forte augmentation (29 %), alors que la hausse était beaucoup plus modérée pour l'entretien-réparation (6 %). L'édition de logiciels et le traitement de données ont connu, quant à eux, une baisse des effectifs (-6 et -8 %).

Paris et les Hauts-de-Seine concentrent, et de loin, la majorité des effectifs franciliens des services informatiques. Les Hauts-de-Seine représentent près de la moitié des effectifs (47 %), Paris 31 %, les autres départements comptant chacun pour moins de 10 %.

Un marché en baisse après 4 années de croissance

Les répercussions économiques de la crise financière débutée en septembre 2008 ont notamment entraîné une baisse des investissements. Or, le marché des services informatiques est directement corrélé à la capacité d'investissement des entreprises clientes, qui a été en baisse d'environ 7 % en 2009. D'après le SYNTEC informatique, le marché français des services informatiques a connu en 2009 une chute d'environ 3 %. Les résultats sont contrastés selon les activités : les activités de conseil et services ont connu une baisse de 2,5 % de

Répartition par département des effectifs des services informatiques en Ile-de-France



Source : Pôle Emploi, au 1er janvier 2009 Etablissements de 1 salarié et plus

ENJEUX | Selection | Property |



chiffre d'affaires par rapport à Seules les activités d'infogérance ont progressé. L'édition de logiciels a enregistré une baisse de 2,5 %, tandis que le conseil en technologies diminuait, quant à lui, de 6,5 %. L'année 2009 aura été marquée par des dépenses informatiques orientées à la baisse pour les entreprises comme pour les particuliers. Si l'activité a été en partie maintenue dans le cadre de contrats pluriannuels, les carnets de commande ont globalement baissé, les nouveaux projets ont été gelés voire annulés. De plus les cycles de décision se sont allongés, et surtout la pression sur les prix s'est encore renforcée : les entreprises clientes ont renégocié leurs contrats, tant en ce qui concerne la valeur globale de l'achat que le coût unitaire (tarif journalier moyen, etc.). Les petites et moyennes SSII en notamment ont subi durement le rallongement des délais paiement.

Le conseil, l'assistance technique et l'intégration ont été particulièrement touchés, car ce sont des prestations faciles à arrêter qui sont souvent utilisées par les entreprises comme variables d'ajustement. Le conseil en technologies et la R & D externalisée ont été fortement impactés par les difficultés de certains secteurs industriels, et de l'automobile en particulier. Elles cependant SU dynamiques sur d'autres secteurs, comme l'énergie ou la santé, et grâce à l'informatique scientifique technique et industrielle embarquée (c'est à implantée dans des égpuipements qui ne sont pas à vocation purement informatique . Les prestations d'externalisation (infogérance, Business Process Outsourcing) ont plutôt tiré profit de la crise, les entreprises faisant choix d'externaliser leur informatique pour diminuer les coûts de fonctionnement. Chez les éditeurs de logiciels, les logiciels

embarqués ont connu une légère croissance, alors que les logiciels d'infrastructure ou applicatifs enregistraient une baisse.

> L'EMPLOI INFORMATIQUE PÂTIT DE LA CRISE

Cette crise a bien sûr eu d'importantes répercussions sur l'emploi : des plans de chômage partiels ont été mis en place, ainsi que des plans de départs volontaires.

On a en tous cas constaté au une minimum plus grande sélectivité dans les recrutements, au détriment des jeunes diplômés. Le taux de chômage aurait augmenté d'environ 45 % entre 2008 et 2009, et les mobilités se sont fortement réduites : le turn-over aurait été divisé par deux. Les SSII se sont attachées à optimiser les périodes d'inter-contrats en permettant à leurs salariés de bénéficier de formation continue afin de favoriser le redémarrage l'activité dès le retour d'une amélioration de la conioncture. Les salaires ont fortement ralenti leur progression, victimes de la concurrence et de la pression sur les prix exercée par les clients.

LES SSII ADAPTENT LEUR ORGANISATION

Depuis quelques années, les SSII ont certes industrialisé activités qui pouvaient l'être, c'est-à-dire les prestations "banalisées" (le développement, les tests,...) mais elles investissent aussi les prestations de proximité à forte valeur ajoutée comme le conseil et l'accompagnement. Pour cela, elles nomment des responsables commerciaux chez leurs clients grands comptes pour les fidéliser, et ont sensibilisé leurs commerciaux à la prise en compte des spécificités sectorielles (banque, secteur public,...). Surtout, elles mettent en place des entités verticales : au premier niveau les commerciaux tiennent compte des contraintes sectorielles des entreprises dans leurs réponses aux appels d'offres, au second niveau ils s'associent aux consultants et aux architectes pour proposer des solutions personnalisées, tout en utilisant au maximum pour cela les platesformes industrialisées afin de proposer des tarifs attractifs.

Dans le secteur bancaire, malgré

DES PERSPECTIVES FAVORABLES DANS CERTAINS SECTEURS

la baisse des investissements, les nouvelles règlementations financières auront sans aucun doute un impact sur les systèmes d'information, de même que les mouvements de fusionsacquisitions. Le secteur public, quant à lui, est engagé dans un grand mouvement de modernisation de l'Etat, ce qui, conjugué à la politique de dématérialisation, et aux grands projets de type télémédecine, devrait accroitre sa consommation de services informatiques, déjà en croissance régulière depuis plusieurs années. Le secteur des télécommunications constituera lui aussi un domaine riche en opportunités avec les applications liées à la mobilité (applications pour smartphones, e-commerce, paiement mobile). Devraient également émerger l'informatique "verte" ou éco-responsable (contrôle des émissions carbone, réseaux électriques intelligents, virtualisation) et l'informatique embarquée, à la demande et dématérialisée. Enfin, dans le cadre du grand Emprunt National, 4,5 milliards d'euros seront consacrés au développement de la société numérique. Les priorités retenues sont le déploiement du très haut débit, la modernisation du système de santé, l'émergence d'un grand pôle universitaire du numérique à Saclay, (appuyé sur pôle de compétitivité Systématic), et les réseaux de distribution et de transport du futur (télétravail, intermodalité des transports,...). Enfin, le cloud computing, qui consiste pour les entreprises à externaliser les ressources numériques qu'elles







stockent et y accéder par internet pourrait être un axe important de développement dans l'avenir.

> UNE REPRISE PROGRESSIVE MAIS DES MARGES EN DANGER

A la suite du retournement conjoncturel du début des années 2000, le secteur s'était concentré avec de nombreuses absorptions de sociétés, notamment celles en difficulté. La crise actuelle pourrait, elle aussi, provoquer une nouvelle vague de concentration. La nécessité d'atteindre une taille critique pour pouvoir industrialiser ses processus, d'acquérir certaines compétences

pour être parmi les quelques prestataires référencés par les grands comptes peut pousser certaines entreprises à envisager des opérations de croissance externe, tandis que d'autres, face à la baisse de leur rentabilité et des difficultés d'accès au crédit. réfléchissent à fusionner avec des acteurs de leur taille ou à se vendre à une entreprise plus importante et plus solide financièrement.

L'année 2010 devrait voir l'activité reprendre progressivement, mais les marges seront limitées par la faiblesse des prix. Dans ce secteur fortement concurrentiel, les SSII se sont efforcées durant des

années de jouer sur les tarifs pour remporter des marchés. Or elles ne peuvent baisser indéfiniment leurs tarifs sans prendre le risque de compromettre la qualité des prestations fournies. Et, au vu de la concurrence croissante des sociétés situées dans les pays en développement, il n'est pas sûr que la stratégie basée sur les tarifs les plus avantageux soit longtemps viable. Parier sur la qualité, la proximité et l'innovation semble être la seule alternative. En effet, étant donné le contexte économique, les prix devraient être longs à repartir à la hausse.

Bénédicte GUALBERT

Syndicats professionnels et cabinets d'études :

- SYNTEC informatique 3, rue Léon Bonnat 75016 Paris http://www.syntec-informatique.fr
- Pierre Audouin Consultants 23, rue de Cronstadt 75015 Paris, France https://www.pac-online.com/
- CICF Informatique 4 avenue du Recteur Poincaré 75782 Paris cedex 16 www.cicf-informatique.fr

Pour en savoir plus :

- Articles :
- "Les sociétés de services d'ingénierie informatique", Bénédicte Mordier, INSEE, INSEE Première, n°1233,
- " Les SSII doivent transformer leur modèle ", Olivier Discazeaux et Xavier Biseul, 01 Informatique, 17 décembre 2009.
- Etudes de marché :
- "Services informatiques", Xerfi 700, février 2009.
- "Edition et réalisation de logiciels", Xerfi 700, février 2009.
- "Le marché des services informatiques", Ludovic Melot, PRECEPTA, mars 2009.

A venir : Ces données seront reprises et détaillées dans un Cahier du CROCIS à paraître en avril prochain.

CROCIS de la CCIP - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08 tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@ccip.fr Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.ccip.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT, isavelli@ccip.fr
- Industrie Démographie d'entreprise : Yves BURFIN, yburfin@ccip.fr
- Commerce Europe Développement durable : Aurélie TERLIER-DEUDON, aterlier@ccip.fr Conjoncture Enquêtes : Mickaël LE PRIOL, mlepriol@ccip.fr
- Services : Bénédicte GUALBERT, bgualbert@ccip.fr
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICQ
- PAO Multimédia : Nathalie PAGNOUX, npagnoux@ccip.fr
- Administration Secrétariat : Vanessa BUSSCHOTS, vbusschots@ccip.fr

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Dépot légal : mars 2010

ISSN: 1266-3255



